

CONTRAT DE LOCATION D'EMPLACEMENT

NOM : PRENOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL : VILLE :
 TEL. : PAYS :
 E MAIL : IMMATRICULATION VOITURE :





DETAIL DU SEJOUR

(Réservation minimum :7 jours) de 12 h à 12 h (sauf Très basse saison)

DATE D'ARRIVEE : DATE DEPART :
 NOMBRE TOTAL DE PERSONNES : AGE DES ENFANTS (le jour de l'arrivée) :
 ANIMAL (nombre et genre) : NOMBRE TOTAL DE VEHICULES :

LOCATION D'EMPLACEMENT

Je souhaite réserver un emplacement pour :

-  m X m
-  m X m
-  m X m
- 

6 Amp 

Location réfrigérateur

REGLEMENT

Acompte séjour camping : 45,00 €

Frais de dossier : + 7.00 €

TOTAL : = 52,00 €

- Je règle par : Chèque à l'ordre du « Camping Le Bosquet »
 Chèques vacances ANCV
 Mandat postal
 Virement pour international **CCM SARLAT LA CANEDA**

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 1558 9245 8306 3612 3554 358	CMBRFR2BXXX

Je, soussigné, déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées au dos de ce document. J'ai également pris connaissance des documents fournis avec ce contrat ainsi que du règlement intérieur national des terrains de camping. C'est donc en connaissance de tous ces documents que je rempli ce contrat de location.

Il est entendu que la location ne sera effective qu'après réception de la confirmation écrite du camping

A : , le

SIGNATURE DU LOCATAIRE:

Comment avez-vous connu notre camping ? :

CONDITIONS GENERALES

1. Afin que votre réservation soit effective, complétez et envoyez ce contrat accompagné de votre règlement. Une confirmation écrite du Camping Le Bosquet vous parviendra par retour du courrier.
2. La Direction se réserve le droit de relouer l'emplacement 24 heures après la date prévue d'arrivée si aucun retard n'a été signalé par écrit.
3. En cas d'**annulation écrite** formulée par le client plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, le montant de l'acompte sera remboursé. En cas d'annulation formulée par le client moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé. Les frais de réservation ne sont pas remboursables. N.B. nous conseillons à nos clients de souscrire à l'assurance annulation proposée (voir le formulaire ci-joint)
4. Les locations d'emplacement prennent effet de **12 heures à 12 heures**. Sauf accord de la direction, vous devez donc libérer l'emplacement avant 12 h le jour de votre départ, **dans le meilleur état de propreté**.
5. Les animaux ne doivent jamais être laissés seuls sur l'emplacement
6. En cas de dégâts, le locataire s'engage au remboursement des réparations.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

- Interdiction de circuler dans le camp de 23 heures à 7 heures, le silence est exigé à ces mêmes heures.
- Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents aux sanitaires, aux aires de jeux et à la piscine où ils doivent respecter le règlement.
- Les animaux sont acceptés sous conditions d'être vaccinés, gardés en laisse, tenus hors des sanitaires et de la piscine, ne jamais être laissés seuls, être promenés hors du camp pour leur besoins naturels.
- Les visiteurs peuvent être admis dans le camp sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Ils doivent **impérativement** se présenter au bureau d'accueil lors de leur arrivée.